



Commune de Garnich
15 rue de l'école
L-8353 Garnich

Tel: 380019-1

Garnich, le 4 septembre 2019

AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que la demande de Madame Marie-Antoinette Jemming-Schmit auprès de l'administration de la gestion de l'eau concernant une demande pour l'installation d'un poulailler mobile à Kahler, a été approuvée par Madame la Ministre de l'Environnement en date du 13 août 2019, référence 19/0554.

Le dossier et les plans afférents sont déposés aux bureaux du service technique, où le public pourra en prendre connaissance du 5 septembre 2019 au 18 octobre 2019 inclus.

Conformément à l'article 25 de la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau, un recours contre la décision intervenue est ouvert devant le tribunal administratif. Ce recours doit être introduit dans un délai de 40 jours à compter de la notification de la décision.

Garnich, le 4 septembre 2019

Pour le collège des bourgmestre et échevins:

Le bourgmestre,

Le secrétaire